

**COMMUNE DE FLÉRON****URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Nos Réf: PU/2024/030pP

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur LEUNEN Sébastien, domicilié Rue de la Briqueterie, 47 à 4621 FLÉRON.

Le terrain concerné est situé rue de la Briqueterie 47 à 4621 Fléron, cadastré Retinne section B n° 319 X.

Le projet consiste en **la pose de crépi de ton brun clair sur isolant en façade avant et arrière, pose d'un car-port et d'un auvent** et présente les caractéristiques suivantes :

**( P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°4 - Noyau périphérique - Aire en appui du centre à caractère villageois; S.D.C.: II.B.1 - Noyau périphérique - zone en appui au centre périphérique - habitat ;) et s'écarte du G.C.U. pour :**

- 1) teinte du crépi non intégrée à l'environnement bâti (brun clair)
- 2) recul latéral du car-port non conforme (1m10 < à 3m minimum)
- 3) implantation de l'auvent en façade avant de l'habitation.

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : [urbanisme@fleron.be](mailto:urbanisme@fleron.be), dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

**La date d'affichage de l'annonce est le : 26/04/2024**

**Les réclamations écrites sont à envoyer du 01/05/2024 au 15/05/2024 à 11 heures (clôture) au Collège communal :**

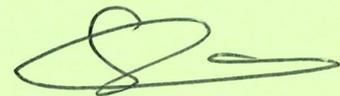
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete\\_urbanisme@fleron.be](mailto:enquete_urbanisme@fleron.be)

Fléron, le **22 AVR. 2024**Pour la Directrice générale,  
l'Attachée Architecte,

S. GURDAL



La Bourgmestre f.f.,



S. FAFCHAMPS

